

DIPLOME UNIVERSITAIRE D'HYGIENE HOSPITALIERE ET ECOLOGIE MICROBIENNE

Responsables :
Docteur Thierry FOSSE

Coordonnées du secrétariat du Dr FOSSE :

Madame JOUGNEAU
Service d'hygiène - Hôpital de Cimiez - Pavillon Victoria RDC -
4 Avenue Victoria - CS 91179 - 06003 Nice Cedex 1
Tel 04 92 03 40 56 / 04 92 03 82 38 – Email : jougneau.v@chu-nice.fr

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET/OU PROFESSIONNELS

Cet enseignement est destiné aux professionnels de santé impliqués dans la lutte contre les infections associées aux soins et la prévention de la diffusion des bactéries résistantes aux antibiotiques.

Son objectif principal est de garantir la formation des professionnels et d'améliorer l'expertise en hygiène

Objectifs pédagogiques :

- Savoir organiser la surveillance épidémiologique et le signalement des infections associées aux soins
- Connaître les pratiques visant à réduire les risques infectieux associés, en particulier le risque lié aux procédures invasives
- Connaître les pratiques visant à réduire la prévalence de la résistance bactérienne aux antibiotiques
- Savoir élaborer et conduire des programmes de prévention des infections associées aux soins
- Savoir mettre en œuvre l'évaluation des pratiques professionnelles et la réalisation d'audits dans le domaine de l'hygiène
- Savoir communiquer : former et informer en hygiène

2. PUBLIC CONCERNE

L'enseignement s'adresse aux titulaires d'un des diplômes ou titre suivant :

- Infirmier(e)s – cadres infirmiers – IBODE – IADE - Technicien(ne) Supérieur de laboratoire avec parcours professionnel se spécialisant en hygiène (ancienneté minimale de 2 ans avec parcours et expériences professionnelles à mentionner dans le CV et lettre de motivation)
- Internes en Médecine ou Pharmacie se spécialisant en Hygiène ou Santé Publique
- Médecins généralistes et notamment coordonnateurs d'EHPAD
- Médecins et pharmaciens d'établissement de santé

3. ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation s'articule en

- **5 unités d'enseignements :**
 - UE 1 : Ecologie microbienne – Bon usage des antibiotiques
 - UE 2 : Epidémiologie des infections associées aux soins (IAS)
 - UE 3 : Prévention des infections chez les patients et le personnel de santé
 - UE 4 : Maîtrise des risques infectieux liés à l'environnement – Développement durable.
 - UE 5 : Organisation, management, communication, évaluations et démarche Qualité (certification) dans le cadre de la lutte contre les IAS et la gestion du risque infectieux.

- **L'enseignement théorique de 175 heures** est réparti sur 5 semaines de cours avec, en sus, la présence souhaitée à la soutenance des Mémoires de l'année précédente prévue le 6 octobre 2020 de 9 H à 14 H 30 :
 - Sem 1 : 16/11/2020 au 20/11/2020 inclus
 - Sem 2 : 14/12/2020 au 18/12/2020 inclus
 - Sem 3 : 18/01/2021 au 22/01/2021 inclus
 - Sem 4 : 15/03/2021 au 19/03/2021 inclus
 - Sem 5 : 17/05/2021 au 21/05/2021 inclus

Les cours du Lundi, Mardi et Mercredi seront enregistrés et accessibles à distance. Les cours du Jeudi et Vendredi seront en présentiel de préférence (échanges – exercices) avec participation possible à distance en temps réel (visioconférence).

- **un stage de 70 heures** à effectuer dans une équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière ou dans un service impliqué dans la lutte contre les infections nosocomiales ou le bon usage des antibiotiques (Bactériologie, Pharmacie, Stérilisation, Infectiologie). Un professionnel de santé pourra réaliser une partie de son stage (35 heures) dans son propre service dans le cadre de la mise en place d'une évaluation en lien avec l'E.O.H. et la direction de son établissement. Il est fortement recommandé d'effectuer l'autre partie de son stage (35 heures) dans une autre équipe opérationnelle d'hygiène. Le choix du terrain de stage et les objectifs à atteindre seront déterminés par l'étudiant et les responsables de l'enseignement.

Le stagiaire devra transmettre au secrétariat en fin de stage la fiche d'évaluation du stage et un petit rapport de stage (2 à 3 pages maximum) signé par le stagiaire et le tuteur du stage.

- **un mémoire** : chaque étudiant réalise un mémoire sur un sujet choisi conjointement par l'étudiant et les responsables de l'enseignement. Il doit, dans la mesure du possible, correspondre à un projet professionnel ou un sujet de recherche appliquée d'actualité.

Modalités de suivi des cours :

- Le lundi, mardi, mercredi : enseignement à distance (cours enregistrés accessibles à distance)
- Le jeudi et vendredi : enseignement en présentiel à NICE de préférence (échanges et exercices) mais participation possible à distance en temps réel en visio-conférence pour les personnes ne pouvant être présentes.
- Des visites sur site sont également organisées (installations de production d'eau chaude au CHU, Service d'Endoscopie...)

La validation du diplôme porte sur :

- une épreuve écrite qui aura lieu mi-juin,
- la rédaction d'un mémoire avec soutenance du mémoire mi-octobre
- l'appréciation du responsable de stage.

L'étudiant doit avoir au moins la moyenne à l'écrit (notée sur 20) et à l'épreuve orale (notée sur 20) : notes du mémoire, de la soutenance du mémoire et appréciation du responsable de stage.

Le jury est composé des responsables de l'enseignement et des principaux intervenants suivant leur disponibilité.

Intervenants principaux :

- Docteur Y. BERROUANE (PH Hygiéniste - NICE)
- Docteur Ph. CARENCO (PH Hygiéniste - HYERES)
- Docteur T. FOSSE (MCU-PH Hygiéniste - NICE)
- Docteur P. VEYRES (PH Hygiéniste - NICE)
- Docteur O. CAPEYRON (PH Hygiéniste – CH d'ANTIBES)
- Docteur N. NEGRIN (PH Hygiéniste – CH GRASSE)

Effectif moyen prévu : 10 personnes à 20 personnes.

Lieu de la formation : NICE

Frais d'inscription pour l'année universitaire 2020-2021 : 1 057,00 €

Modalités d'inscription :

La demande d'inscription se fait obligatoirement sur e-candidat (cf modalité sur le site http://unice.fr/faculte-de-medecine/fmc/incription_et_tarifs) : **date d'ouverture de e-candidat : du 15 aout 2020 au 8 octobre 2020.**

Cette demande d'inscription se fait en plusieurs étapes :

- **Dépôt de candidature** (bien joindre les documents demandés : curriculum vital, lettre de motivation et diplômes validant les pré-requis nécessaires à la formation) : l'ensemble des pièces sera examiné par le responsable de l'enseignement.
- ***Si vous êtes admis, vous recevrez l'accord du responsable de l'enseignement***
- **Dès réception de l'accord, vous devrez rapidement soit confirmer votre candidature sans attendre la prise en charge de votre employeur, soit vous désister si vous ne souhaitez plus vous inscrire :**

En cas de non prise en charge de la formation par votre employeur, cette demande d'inscription pourra être annulée par vos soins lors de l'inscription administrative et paiement auprès de la Faculté de Médecine) : ***toute confirmation non faite avant la clôture de e-candidat ne pourra plus être prise en compte.***

Docteur T. FOSSE
Responsable de l'Enseignement